



Adecia
experts-comptables

PASCAL BERNARD

Expert-comptable

Inscrit au tableau de l'ordre de Poitiers

Inscrit au tableau de l'ordre d'Angers

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers

MAISON FAMILIALE RURALE D'EDUCATION & D'ORIENTATION

29 Rue des Tilleuls

17 400 ST DENIS DU PIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023

présenté à

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 21 MARS 2024

5, rue Paul-Émile Victor - BP 50282
85007 **LA ROCHE-SUR-YON CEDEX**
02 51 37 07 78
p.bernard@adecia.fr

ANGERS | CHALLANS | CHOLET | LA ROCHE-SUR-YON | LES HERBIERS | NANTES NORD ET SUD | NIORT

TVA intracommunautaire FR 73 414 142 943 | APE 6920Z | SIRET 414 142 943 00029
Membre d'une Association Agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.

ENSEMBLE, L'AUDACE A DE L'AVENIR www.adecia.fr





MAISON FAMILIALE DE ST DENIS DU PIN

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2023

A l'assemblée générale de l'Association MFR,

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « **MAISON FAMILIALE RURALE** » relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2023** tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Je me suis assuré de la pertinence des approches mises en œuvre par la société sur la base des éléments disponibles à ce jour, ainsi que du caractère raisonnable des hypothèses retenues et des évaluations qui en résultent.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière du Conseil d'Administration et les comptes annuels adressés aux membres.



RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultats d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de la continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.



En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Roche-sur-Yon,

Le 13 février 2024

Pascal BERNARD

Commissaire aux comptes

BILAN

EXERCICE Du 01/01/2023 Au 31/12/2023

ACTIF		Exercice : 2 023		Durée : 12 Mois		Exerc. : 2 022 12 Mois	
		BRUT	AMORT. PROV.	NET	% ACTIF	NET	% ACTIF
	CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE						
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :	1 000	1 000				
	Frais d'établissement						
A	Frais de recherche et développement						
C	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	1 000	1 000				
T	Fonds commercial (1)						
I	Autres						
F	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES :	2 440 230	1 755 033	685 196	67	758 106	67
I	Terrains						
M	Constructions	2 185 403	1 528 540	656 863		721 248	
M	Instal. techniques, mat. et out. ind.	16 260	12 240	4 020		9 440	
O	Autres	238 567	214 254	24 314		27 418	
B	Immobilisations corporelles en cours						
I	Avances et acomptes						
L	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) :	3 798		3 798		3 725	
I	Participations	3 768		3 768		3 695	
S	Créances rattachées à des participations						
E	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres	30		30		30	
	TOTAL I	2 445 028	1 756 034	688 995	68	761 831	68
A	STOCKS ET EN-COURS :	3 088		3 088		3 054	
C	Matières premières et autres approv.	3 088		3 088		3 054	
T	En-cours de productions: biens et services						
I	Produits intermédiaires et finis						
F	Marchandises						
C	AVANCES ET ACPTEES VERSES /COMMANDES						
I	CREANCES (3) :	35 709	12 948	22 761	2	24 006	2
R	Créances clients et cptes rattachés	32 221	12 948	19 273		24 006	
C	Autres	3 488		3 488			
U	Capital souscrit-appelé, non versé						
L	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :	284 226		284 226	28	305 764	27
A	Actions propres						
N	Autres titres	284 226		284 226		305 764	
T	DISPONIBILITES	12 517		12 517	1	27 655	2
C	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	3 772		3 772		4 871	
O R							
M E	TOTAL II	339 312	12 948	326 364	32	365 350	32
P G							
T U	CHARGES A REPARTIR S/ PLUS. EXERC. (III)						
E L	PRIMES DE REMB. DES OBLIGATIONS (IV)						
S	ECARTS DE CONVERSION ACTIF (V)						
	TOTAL GENERAL (I + II+ III + IV + V)	2 784 341	1 768 982	1 015 358	100	1 127 181	100
	(1) Dont droit au bail						
	(2) Dont à moins d'un an						
	(3) Dont à plus d'un an						
	(4) Dont à plus d'un an						

EXERCICE Du 01/01/2023 Au 31/12/2023

PASSIF		Exercice : 2023		Exercice : 2022	
		Durée: 12 Mois	% PASSIF	Durée: 12 Mois	% PASSIF
C	FONDS ASSOCIATIF SANS DROIT DE REPRISE				
A	FONDS ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE				
P	ECARTS DE REEVALUATION				
I	RESERVES				
T	Réserve indisponible				
A	Réserves statutaires ou contractuelles				
U P	Réserves réglementées				
X R	Autres				
O	Affectation au projet associatif				
P	REPORT A NOUVEAU	627 783	62	600 566	53
R	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédent ou déficit)	-57 921	-6	27 217	2
E	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	234 845	23	247 537	22
S	PROVISIONS REGLEMENTEES				
	TOTAL I	804 706	79	875 320	78
P S					
R I	PROVISIONS POUR RISQUES				
O O	PROVISIONS POUR CHARGES				
V N	FONDS DEDIES				
I S	TOTAL II				
D	EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES				
E	AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES				
T	EMPR. ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)	172 480	17	222 739	20
T	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	420		2 222	
E	AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	11 719	1	8 754	1
S	DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	10 625	1	11 235	1
(1)	DETTE FISCALES ET SOCIALES	12 802	1	4 859	
	DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES				
	AUTRES DETTES				
C	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (3)	2 606		2 050	
O R					
M E	TOTAL III	210 652	21	251 860	22
P G					
T U					
E L	ECARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)				
S					
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	1 015 358	100	1 127 181	100
	(1) Dont à plus d'un an				
	Dont à moins d'un an				
	(2) Dont concours banc. courants et soldes créd. de banques				
	(3) Dont à plus d'un an				
	Dont à moins d'un an				

Visé par Pascal BERNARD
Commissaire aux comptes

**COMPTE DE RESULTAT DE
L'EXERCICE (en liste)**

08/03/2024:16:0

EXERCICE Du 01/01/2023 Au 31/12/2023

RUBRIQUES	Exerc.: 2 023 12 mois	Exerc.: 2 022 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :		
Cotisations	4 372	4 487
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	214 476	226 701
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	218 848	231 188
<i>Dont à l'exportation :</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	495 565	490 985
Reprises sur provisions (et amort.), transferts de charges	25 662	19 499
Utilisation de fonds reportés et de fonds dédiés		
Autres produits	635	3 833
TOTAL I	740 709	745 505
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :		
Achat de marchandises (a)		
Variation de stock		
Achat de matières premières et autres approvisionnements (a)	67 830	61 801
Variation de stock	-34	-131
Autres achats et charges externes (*)	180 244	151 044
Impôts, taxes et versements assimilés	8 293	7 402
Salaires et traitements	366 589	341 486
Charges sociales	105 892	102 982
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations: dotations aux amortissements (b)	99 337	89 876
Sur immobilisations: dotations aux provisions		
Sur actif circulant: dotations aux provisions	6 926	2 234
Pour risques et charges: dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
TOTAL II	835 076	756 693
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-94 366	-11 188
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN :		
Excédent attribué ou déficit transféré III		
Déficit supporté ou excédent transféré IV		
- redevances de crédit-bail mobilier		
- redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes aux exercices antérieurs		

Visé par Pascal BERNARD
Commissaire aux comptes

**COMPTE DE RESULTAT DE
L'EXERCICE (en liste)**

Devise **EURO**

EXERCICE Du 01/01/2023 Au 31/12/2023

RUBRIQUES	Exerc.: 2 023 12 mois	Exerc.: 2 022 12 mois
PRODUITS FINANCIERS :		
De participations (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances actifs immobilisé (3)	74	487
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 011	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits net s/ cessions de valeurs mobilières de placement		1 585
TOTAL V	5 085	2 072
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	3 914	5 186
Différences négatives de change		
Charges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI	3 914	5 186
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	1 171	-3 114
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II +III -IV +V -VI)	-93 196	-14 302
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
Sur opérations de gestion	3 123	5 259
Sur opérations en capital	37 868	36 641
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL VII	40 991	41 900
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	5 716	381
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL VIII	5 716	381
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	35 274	41 519
Participations des Salariés aux Fruits de l'Expansion (IX)		
Impôts sur les sociétés (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	786 785	789 477
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	844 706	762 260
EXCEDENT OU DEFICIT	-57 921	27 217
(3) Dont produits concernant les entreprises liées		
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées		

Visé par Pascal BERNARD
Commissaire aux comptes

TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

08/03/2024:16:1

EXERCICE Du 01/01/2023 Au 31/12/2023

	Exercice 2 023	(12 mois)	Exercice 2 022	(12 mois)	Variation 2 022	- 2 023
COMPTES		% CA		% CA		% CA
CHIFFRE D'AFFAIRES	218 848	100 %	231 188	100 %	-12 340	-5 %
VENTES NETTES DE MARCHANDISES						
+ Ventes de marchandises						
- RRR accordés s/vtes marchandises						
COÛT D'ACHAT MARCH. VENDUES						
+ Achats de marchandises						
+ ou - Variation. stocks marchandises						
+ Frais access. achats marchandises						
- RRR obten. s/achats marchandises						
MARGE COMMERCIALE (I)						
+ Cotisations	4 372		4 487			
+ Ventes de produits (finis, intermédiaires, résiduels)						
+ Travaux						
+ Etudes						
+ Prestations de services	188 091		185 934			
+ Prod. activités annexes	26 385		40 768			
- RRR accordés par l'entreprise						
+ Production stockée (var.ex.)						
+ Production immobilisée			3 799			
+ Prod. nets partiels sur opérations à long terme						
PRODUCTION DE L'EXERCICE (II)	218 848	100 %	234 986	102 %	-16 138	-7 %
CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DE TIERS (III)	248 039	113 %	212 714	92 %	35 325	17 %
+ Achats stockés d'approv.	67 830		61 801			
+ ou - Var. stocks approv.	-34		- 131			
+ Achats de sous-traitance						
+ Achats n.stockés mat/four.	23 561		18 092			
+ Autres achats externes	156 683		132 952			
- RRR obtenus s/ achats appro et de sous traitance						
+ Frais accessoires						
VALEUR AJOUTEE (I + II - III)	-29 191	-13 %	22 272	10 %	-51 464	-231 %
+ Subventions d'exploitation	495 565		490 985			
- Impôts, taxes, vers. assimilés	8 293		7 402			
- Salaires et traitements	418 255		394 029			
- Charges sociales	54 226		50 438			
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-14 400	-7 %	61 388	27 %	-75 788	-123 %

Visé par Pascal BERNARD
Commissaire aux comptes

**TABLEAU DES SOLDES
INTERMEDIAIRES DE GESTION**

EXERCICE Du 01-01-2023 Au 31-12-2023

COMPTES	Exercice 2023	(12 mois)	Exercice 2022	(12 mois)	Variation 2022	- 2023
		% CA		% CA		% CA
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-14 400	-7 %	61 388	27 %	-75 788	-123 %
+ Autres prod. de gestion courante	635		35			
+ Repr. s/ amort. et prov. d'expl.	4 898		2 101			
+ Transfert charges exploitation	20 764		17 398			
- Autres charges de gestion courante						
- Dotat. amort. et prov. expl.	106 263		92 110			
- Reports en fonds dédiés						
+ Utilisation des fonds reportés et des fonds dédiés						
RESULTAT D'EXPLOITATION	-94 366	-43 %	-11 188	-5 %	-83 178	743 %
+ Quotes-parts résultat sur opérations						
+ Reprise s/ amort et prov. fin.						
+ Transfert de charges fin.						
+ Produits financiers	5 085		2 072			
- Quotes-parts résultat sur opérations						
- Dotation amort. et prov. fin.						
- Charges financières	3 914		5 186			
RESULT. COURANT AV. IMPOTS (IV)	-93 196	-43 %	-14 302	-6 %	-78 893	552 %
+/- RESULTAT EXCEPTIONNEL (V)	35 274	16 %	41 519	18 %	-6 245	-15 %
- Part. salariés fruits expans.						
- Impôts sur les sociétés						
- Imposition forfaitaire						
RESULTAT DE L'EXERCICE	-57 921	-26 %	27 217	12 %	-85 138	-313 %
+ Prod. cess. éléments actif immo.			5 885			
- VNC éléments actif cédés						
RESULTAT SUR CESSIONS ELEM. ACTIF IMMOBILISES			5 885	3 %	-5 885	-100 %

Visé par **Pascal BERNARD**
Commissaire aux comptes

DETAIL DES CHARGES ET DES PRODUITS

LIBELLES	Comptes au 31/12/2023	Comptes au 31/12/2022
Achat de marchandises (607)		
Frais accessoires sur achats de marchandises		
RRR obtenus sur achats de marchandises		
Variation stock marchandises		
Coût d'achat des marchandises		
Achats de matières premières (601)	50 168	45 570
60111000 ALIMENTATION	46 746	42 781
60181000 FOURNIT.PAPIER REPRODUCT	1 559	1 170
60183000 FOURNIT.PEDAGO SCOLAIRES	1 862	1 619
Frais accessoires sur achats mat 1ère		
RRR obtenus sur achats de mat 1ère		
Autres approvisionnements stockés		
Fournitures consommables	2 766	2 583
Carburants lubrifiants stockés	14 896	13 647
Emballages		
Variation stock matières premières		
variation stock approvisionnements	-34	- 131
Coût d'achats matières premières,appro stockés	67 795	61 670
Etudes et prestations de service		
Achats matériel, équipement, travaux		
Achats non stockés		
Eau, gaz, électricité	17 536	12 543
Fournitures d'entretien et petit outillage	2 998	2 904
Fournitures livraisons à soi-même	102	2 644
Fournitures administratives et divers	2 925	
Frais accessoires		
Carburants, lubrifiants non stockés		
Sous traitance générale		
Redevance crédit bail mobilier		
Redevance crédit bail immobilier		
Locations immobilières	5 409	1 760
Locations mobilières	90	108
Entretien construction	13 517	170
Entretien biens mobiliers	16 350	10 250
Maintenance	9 428	9 305
Primes d'assurance	13 202	12 952
Documentation générale	2 014	2 100
Personnel extérieur entreprise		
Commissions et Courtages		
Honoraires	4 883	6 552
Frais d'actes et contentieux	214	824
Publicité	16 251	13 514
Transport	7 761	2 835
Voyages et déplacements	5 397	7 145
Frais postaux	1 913	1 600
Frais de télécommunication	4 346	3 265
Services bancaires	142	250
Frais divers	54 967	60 077
RRR obtenus services extérieurs		
Autres achats et charges externes	179 444	150 797

Visé par Pascal BERNARD
Commissaire aux comptes

DETAIL DES CHARGES ET DES PRODUITS

LIBELLES	Comptes au 31/12/2023	Comptes au 31/12/2022
Taxes sur les salaires		
Taxe d'apprentissage		
Contribution formation professionnelle	3 961	3 923
Taxe professionnelle		
Taxe foncière	3 309	3 264
Taxe sur les véhicules de sociétés		
CSG déductible		
Autres impôts et taxes	1 023	215
Impôts, taxes et versements assimilés	8 293	7 402
Salaires	306 125	291 102
Congés payés	6 238	-55
Charges sociales salariés	104 667	100 710
Rémunération de l'entrepreneur	54 226	50 438
Charges sociales travailleurs non salariés		
Autres charges sociales	1 225	2 272
Charges de personnel	472 481	444 467
Pertes sur créances irrécouvrables		
Quote-part de résultat		
Charges diverses		
Reportes en fonds dédiés		
Autre charges		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	99 337	89 876
Dotation aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant	6 926	2 234
Dotations aux amort et prov pour risques et charges		
DOTATIONS AUX AMORT ET PROVISIONS	106 263	92 110
CHARGES D'EXPLOITATION	834 276	756 447
Intérêts des emprunts	3 914	5 186
Intérêts et découverts bancaires		
Dotations aux amort et provisions financiers		
Autres charges financières		
CHARGES FINANCIERES	3 914	5 186
Pénalités et amendes		
Créances irrécouvrables exceptionnelles	3 177	29
Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés		
Dotations aux amort et prov exceptionnelles		
Autres charges exceptionnelles	2 540	352
CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 716	381
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
Impôt forfaitaire annuelle		
Autres impôts		
IMPOT SUR LES SOCIETES		
TOTAL DES CHARGES	843 906	762 014

Visé par Pascal BERNARD
Commissaire aux comptes

DETAIL DES CHARGES ET DES PRODUITS

LIBELLES	Comptes au 31/12/2023	Comptes au 31/12/2022
Ventes de marchandises		
RRR accordés		
Total marchandises		
Vente de produits fabriqués		
RRR accordés sur ventes produits fabriqués		
Vente de produits intermédiaires		
Travaux		
RRR accordés sur travaux		
Total produits et travaux		
Etudes		
Prestations de services	188 091	185 934
RRR sur études et prestations		
Total prestations de services	188 091	185 934
Produits des activités annexes	26 385	40 768
Production stockée		
Production immobilisée		
subvention d'exploitation	495 565	490 985
Quote-part de résultat		
Utilisation des fonds reportés et des fonds dédiés		
Autres produits de gestion courante	5 007	8 320
Total autres produits	526 956	540 072
Reprise amortissements sur immobilisations		
Reprise provisions sur immobilisations		
Reprise provisions sur actif circulant	4 898	2 101
Reprise provisions pour risques et charges		
Reprise sur provisions et amortissements	4 898	2 101
Transfert de charges d'exploitation	20 764	17 398
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	740 709	745 505
Produits financiers	74	487
Escomptes obtenus		
Autres produits financiers	5 011	1 585
Reprise sur provisions et transfert de charges financiers		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	5 085	2 072
Produits exceptionnels sur opération de gestion	3 123	5 259
Produits de cessions des éléments d'actif		5 885
Quote-part de subv. d'investiss. inscrites au compte de résultat	34 868	30 756
Reprise de provisions produits exceptionnels et transfert de charges		
Autres produits exceptionnels	3 000	
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	40 991	41 900
TOTAL DES PRODUITS	786 785	789 477

Visé par Pascal BERNARD
Commissaire aux comptes

Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999

la loi n° 83 353 du 30 Avril 1983

le décret 83 1020 du 29 Novembre 1983

les règlements comptables :

- 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
- 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
- 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs
- 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif

Application des règlements comptables 2002-10 et 2004-06, suivant la méthode prospective.

Cette option n'a pas entraîné un impact sur les capitaux propres d'ouverture.

L'application de règles comptables n'a pas entraîné pour la société d'impact sur la situation nette.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Le coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Conformément aux nouveaux règlements, les amortissements comptables sont désormais calculés sur la durée réelle d'utilisation du bien.

Concernant les biens non décomposables à l'origine, il est fait application de la mesure de simplification consistant à amortir les biens sur les durées d'usage (avis 2005-D du 1^{er} juin 2005 du Comité d'urgence du CNC).

Les durées d'usage retenues pour le calcul de l'amortissement sont les suivantes :

• Constructions	15 à 40 ans
• Agencements et aménagements des constructions	5 à 25 ans
• Installations techniques	1 à 15 ans
• Matériel et outillage industriels	1 à 15 ans
• Installations générales	1 à 15 ans
• Matériel de bureau et informatique	1 à 15 ans

Aucun élément d'actif n'a fait l'objet d'une décomposition

Règles et méthodes comptables

Exercice clos le 31.12.2023

EURO

La nouvelle construction a été amortie de la façon suivante :

• Gros œuvre	40 ans
• Façades et étanchéité	25 ans
• Install. Générales et Techniques	15 ans
• Agencements	10 ans

La valeur résiduelle n'a été prise en compte pour aucun des éléments d'actifs compte tenu de l'absence de critères de fiabilité sur les valeurs attribuées.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

PROJET ASSOCIATIF

ENGAGEMENT EN MATIERE DE RETRAITE

- L'association n'a pas constaté ses engagements en matière de retraite sous forme de provision comptable. A titre d'information l'engagement retraite de la MFR au 31.12.2023 est de 29 528 €
-

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

ASSOCIA I MFR ANGERIENNE (St Denis du Pin)

exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU N° 1

	A	B	C	D (A + B - C)
	Valeur brute à la fin de l'exercice précédent	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
201 - Frais de 1er établissement	1000,42			1000,42
205 - Autres postes d'immo incorporelles	1000,42	0	0	1000,42
TOTAL I				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
211 - Terrains				
212 - Agencements et aménagements de terrains				
2131 - Constructions - Bâtiments	2032137,84			2032137,84
2135 - Installations - aménagements de constructions	135023,39	12057,1		147080,49
21351 Installations - aménagements de constructions (local st jean)	0,00	6184,2		6184,20
214 - Constructions (sur sol d'autrui)	0,00			0,00
215 - Installations techniques, matériel et outillage				
2151 Installations techniques, matériel et outillage à caractère pédagogique	16259,62			16259,62
2181 - Installations générales, agencements				
2182 - Matériel de transport	15763,00			15763,00
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	47898,39	4132,50		52030,89
21841 - Mobilier d'enseignement	32862,30			32862,30
21842 - Mobilier d'internat	54796,23	3708,27	2484,86	56019,64
21851 - Matériel pédagogique	43760,57			43760,57
2187 - Matériel et outillage pour l'internat	39151,91	345,27	1366,23	38130,95
TOTAL II	2417653,25	26427,34	3851,09	2440229,50
IMMOBILISATIONS EN COURS				
PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES				
261 - Titres de participations	3694,95	73,44	0	3768,39
267 - Créances rattachées				
TOTAL IV	3694,95	73,44	0	3768,39
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
272 - Titres immobilisés	30	0	0	30
275 - Dépôts et cautionnements	30		0	30

Visé par Pascal BERNARD
Commissaire aux comptes

(1) - Amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif.

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

TABLEAU N° 2

exercice : du 01/01/2023 au 31/12/2023

MFR ANGERIENNE (St Denis du Pin)

	A	B	C	D (A + B - C)
	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions (1)	Montant des amortissements à la clôture de l'exercice
Immobilisations amortissables				
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
2801 - Amortissements des frais de 1er établissement				
2805 - Amortissements des concessions et droits similaires	1 000,42	0		1 000,42

TOTAL I	1 000,42	0,00	0,00	1 000,42
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
2812 - Amortissements des agencements et aménagements de terrains				
28131 - Amortissements des constructions (terrains propres)	141 4271,78	5 9354,5		147 3626,28
28135 - Amortissements des installations - aménagements de constructions	31 640,99	22 193,87		53 834,86
281351 Amortissements des installations - aménagements de constructions (local st jean)	0,00	1 078,45		1 078,45
2814 - Amortissements des constructions (sur sol d'autrui)	0,00			0,00
2815 - Amortissements des install. techn., matériel et outillage à caractère pédago.	0,00			0,00
Amortissements des install. Complexes SPE	68 200,00	5 419,87		122 39,87
28181 - Amortissements des installations générales, agencements	0,00			0,00
28182 - Amortissements du matériel de transport	15 763,00			15 763,00
28183 - Amortissements du matériel de bureau et matériel informatique	37 273,10	3 982,15		41 255,25
281841 - Amortissements du mobilier d'enseignement	22 926,03	2 986,12		25 912,15
281842 - Amortissements du mobilier d'internat	52 160,33	1 595,96	2 484,86	51 271,43

TOTAL II	165 9547,49	96 610,92	2 484,86	167 4981,29
TOTAL GENERAL (I + II)	166 9547,91	96 610,92	2 484,86	167 5981,71

Visé par Pascal BERNARD
Commissaire aux comptes

(1) - Amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif.

TABLEAU DES PROVISIONS

TABLEAU N° 3
exercice : du 01.01.2023 au 31.12.2023

ASSOCIATION MFR ANGERIENNE (St Denis du Pin)

Nature des provisions	D (A + B · C)			
	A	B	C	D
	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
151 - Provisions pour risques	0	0	0	0
153 - Provisions pour indemnités de départ à la retraite				
1572 - Provisions pour grosses réparations				
158 - Autres provisions pour charges				

TOTAL I	0	0	0	0
PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS				
491 - Provisions pour dépréciation des comptes d'usagers	10920,8	6926,1	4898,45	12948,45
496 - Provisions pour dépréciation des comptes de débiteurs divers				

TOTAL GENERAL (I + II)	#REF!	#REF!	#REF!	#REF!

(1) - Amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif.

Visé par Pascal BERNARD
Commissaire aux comptes

Dettes garanties par des suretés réelles

	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit	0
Emprunts et dettes financières diverses	
- caution reçue	0
TOTAL	0

Garanties bancaires prises sur les emprunts en cours

aucune garantie

Autres engagements donnés par l'association

aucune

Autre engagements reçus par d'autres associations

Visé par Pascal BERNARD
Commissaire aux comptes

(1) - Amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif.

MFR ANGERIENNE (St Denis du Pin)

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	0
Avals et cautions	0
Engagement en matière de pensions	0
Engagement en matière de retraite	0
Autres engagements donnés : Engagements en matière de crédit bail	0
TOTAL	

Engagements reçus	Montant
Plafonds des découverts autorisés	10000
Avals et cautions reçus	390
Autres engagement reçus : Biens reçus en crédit bail	0
TOTAL	10390

Garanties bancaires sur emprunts en cours

néant

(1) - Amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif.

Visé par Pascal BERNARD
Commissaire aux comptes



PASCAL BERNARD
Expert-comptable
Inscrit au tableau de l'ordre de Poitiers
Inscrit au tableau de l'ordre d'Angers
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers

MAISON FAMILIALE RURALE D'EDUCATION & D'ORIENTATION
29 Rue des Tilleuls
17 400 ST DENIS DU PIN

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

présenté à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 MARS 2024

5, rue Paul-Émile Victor - BP 50282
85007 **LA ROCHE-SUR-YON CEDEX**
02 51 37 07 78
p.bernard@adecia.fr

ANGERS | CHALLANS | CHOLET | LA ROCHE-SUR-YON | LES HERBIERS | NANTES NORD ET SUD | NIORT

TVA intracommunautaire FR 73 414 142 943 | APE 6920Z | SIRET 414 142 943 00029
Membre d'une Association Agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.

ENSEMBLE, L'AUDACE A DE L'AVENIR www.adecia.fr



EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE 2023

Rappel des effectifs	
	janv-23 sept-23
4ème	25 28
3ème	31 30
Scdes	25 28
1ères	21 22
TOTAUX	102 108

Mouvement du personnel sur l'exercice :

EX : Licenciement :

NOM PRENOM	date d'entrée	date fin de contrat
Audrey BAUBRAND	21/08/2023	

Embauche et sortie dans l'année

NOM PRENOM	date d'entrée	date fin de contrat
Lisa MORIN	16/08/2021	01/08/2023
Edwige MARQUET	22/08/2022	31/01/2023
Emma BOUCHET	21/08/2023	20/08/2025
Laura PAJAUD	28/08/2023	19/08/2024

EVENEMENTS IMPACTANTS LE COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

EVENEMENTS IMPORTANTS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

PROJET ASSOCIATIF

ENGAGEMENT EN MATIERE DE RETRAITE

Visé par Pascal BERNARD
Commissaire aux comptes

(1) - Amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif.



MAISON FAMILIALES DE ST DENIS DU PIN

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31/12/2023

À l'Assemblée générale de l'association MFR,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre société, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce.



CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conformément aux dispositions statutaires de votre société, j'ai été informé que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Personnes Concernées :

- Votre Conseil d'Administration

Nature et Objet :

- Indemnisation des kilomètres effectués pour votre association avec leurs véhicules personnels

Modalités :

- Montant pris en charge sur l'exercice : 2 012.16€

Fait à La Roche-sur-Yon,

Le 13 février 2024

Pascal BERNARD

Commissaire aux comptes